

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 septembre 2000
Français
Original: anglais

**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997)
concernant la Sierra Leone****Note verbale datée du 22 septembre 2000, adressée au Président
du Comité par la Mission permanente du Liechtenstein
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la Principauté du Liechtenstein auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone et a l'honneur de se référer à la note du Président datée du 10 juillet 2000 concernant la résolution 1306 (2000) du Conseil de sécurité, en date du 5 juillet 2000.

La Mission permanente de la Principauté du Liechtenstein auprès de l'Organisation des Nations Unies tient à informer le Président que le 29 août 2000, les autorités compétentes du Liechtenstein ont adopté les dispositions nécessaires imposées par les paragraphes 1 et 17 de la résolution 1306 (2000) du Conseil de sécurité.